



DAC

FEUILLE DE ROUTE 2013 2014

Effectifs, des bibliothèques 2013-2014 :

le SPP/CFDT/DAC prône la vigilance.

Régime indemnitaire des personnels des bibliothèques 2013-2014 :

le SPP/CFDT/DAC revendique une revalorisation urgente.

Amélioration du service aux publics en bibliothèque et médiathèque 2013-2014 :

le SPP/CFDT/DAC propose la pertinence.

Après le coup de gueule du réseau manifesté en intersyndicale et mené par le SPP/CFDT durant le séminaire des chefs d'établissements en décembre 2012 à la médiathèque M. Duras, des postes avaient été obtenus et un calendrier d'application nous avaient été fourni par une Mairie qui se voulait rassurante.

ooo

Aujourd'hui, d'étranges projets semblent vouloir être mis en place.

Tout d'abord, un pseudo audit des effectifs demandé aux chefs d'établissements du réseau...le but étant, in fine, de les persuader, ainsi que leur équipe, que les effectifs sont complets, voir trop nombreux.,

Autre idée dans l'air du temps : un bon redéploiement serait la clef du problème, à cette fin les bibliothèques spécialisées seraient « déshabillées » au bénéfice des bibliothèques de lecture publique.

Pendant ce temps un cadre du BBL est chargé de dresser de nouveaux tableaux démontrant, par l'exercice des nombres complexes : que le négatif en poste, mal vécu par les équipes sur le terrain, est en fait du positif présent, bien vécu par la DRH de la mairie ...Qui pourra désormais dire qu'il n'y a pas de poésie en mathématique quand un oulipien est dans la place ?!...

Alors que les syndicats de la DAC revendiquent depuis des années d'obtenir que la culture de fond et les points d'accès à l'information des bibliothèques de la ville de Paris ne soient pas seulement traités en façade par de grands architectes...

Alors que nous réaffirmons régulièrement, nous SPP/CFDT/DAC, que le service, la pertinence de l'offre et son déploiement passe aussi par un souci d'égalité de traitement envers les usagers, donc par un nombre conséquent d'agents sur le terrain.

Des agents bien formés, bien rémunérés.

Des agents avec un statut professionnel proportionnel à l'enjeu citoyen que

représentent leurs missions et du puissant outil électoral qu'en font nos élu(e)s...

Actuellement, nous entendons, dans les dernières réunions que 30 postes, voire plus, sont en « études » afin de déterminer si ils correspondent ou pas aux effectifs budgétaires de la DAC...Parions que la mairie risque de nous dire que non...

En ce qui concerne les mesures à prendre pour l'amélioration du service au public, pour le SPP/CFDT/DAC, il y en existe une fondamentale et plus judicieuse que celle qui consiste à faire constamment porter l'effort sur les personnels en essayant de les culpabiliser voir de les opposer aux usagers. Des efforts unilatéraux sans aucune contrepartie, ni réelle considération de la part de la mairie qui déclare, dixit notre maire : « travailler en bibliothèque c'est pas la mine !...»

On comprend mieux désormais le manque de volonté démontrée par la Mairie pour réévaluer le régime indemnitaire des personnels de la DAC toutes catégories confondues, l'un des deux plus bas de toutes les directions de la ville de Paris avec la DFPE (direction de la famille et de la petite enfance, deux filières historiquement féminine...).

Pour nous, une mesure plus urgente plébiscitée par les usagers et le personnel permettrait immédiatement un plus grand confort, une utilisation par un plus grande nombre de publics, un regain d'intérêt pour nos collections et stimulerait conséquemment la fréquentation de nos établissements : la mise en place du prêt gratuit tous supports confondus : livres, DVD, CD.

En conclusion, le SPP/CFDT/DAC restera donc très offensif sur la défense individuelle des agents, extrêmement vigilant sur les effectifs, particulièrement revendicatif sur la revalorisation des régimes indemnitaires et pertinents sur les solutions que nous proposerons en votre nom.

Cfdt Interco Spp 16 rue du Renard 75004 Paris
Tel: +33 (0)1 49 96 68 10 contact : spp.cfdt @paris.fr